

## Conférence de Bakou sur le changement climatique : Jeudi 14 novembre 2024

Les négociations de la journée ont été sensiblement prolongées. Les discussions sur l'adaptation ont été marquées par une telle controverse qu'elles ont suscité une intervention du président de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI). Un dialogue ministériel sur le financement a souligné l'ampleur de la divergence de vues sur le nouvel objectif financier à définir à Bakou.

### Finances

**Nouvel objectif collectif quantifié (NOCQ) :** Lors de consultations non officielles dans le cadre de la Conférence des Parties (COP) agissant comme Réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA), le coprésident Zaheer Fakir (EAU) a présenté un projet de texte révisé. Il a indiqué que ce dernier n'était pas beaucoup plus court que la version précédente, soulignant que certains domaines pourraient bénéficier de travaux supplémentaires, mais que supprimer les doublons dépasserait le mandat des coprésidents. Le G-77/CHINE a demandé aux coprésidents de consulter les groupes pour éclairer une rationalisation supplémentaire avant de s'engager dans de nouvelles discussions de fond dans le cadre de consultations non officielles.

De nombreux pays développés ont exprimé leur frustration face au manque d'engagement dans les discussions non officielles de mercredi et ont cité des domaines dans lesquels une fusion des textes était possible, notamment les formulations fondées sur les droits et sur la transparence. La réunion a été suspendue pour laisser au G-77/Chine le temps de se coordonner.

**Dialogue sur la mise en œuvre des résultats du Bilan mondial (GST), mentionné au paragraphe 97 de la décision 1/CMA.5 :** Lors des consultations non officielles du SBI, co-moderées par Patrick Spicer (Canada), les pays ont continué de réagir à une note informelle décrivant la portée et les modalités potentielles du dialogue.

S'agissant du champs d'application, il y a eu un intérêt convergent pour explorer l'option intermédiaire selon laquelle le dialogue envisage la mise en œuvre de tous les résultats du BM, en particulier les moyens de mise en œuvre, que l'ALLIANCE INDÉPENDANTE DE L'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES (AILAC), l'ALLIANCE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES (AOSIS) et les PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA) ont spécifié, devrait séparer le financement comme moyen de mise en œuvre essentiel. L'INDE craignait que l'attention

portée au financement ne soit diluée si la portée était large. L'UE, le GROUPE D'INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE (GIE), le ROYAUME-UNI et les ÉTATS-UNIS ont préféré aborder tous les résultats du BM qui ne sont pas couverts par les mandats existants, les ÉTATS-UNIS qualifiant cela d'un ensemble de résultats relativement limité.

L'UE, le GIE, le ROYAUME-UNI et les ÉTATS-UNIS ont appelé à retirer le NOCQ du champ d'application du dialogue, affirmant qu'il ne s'agit pas d'un résultat du BM. Les PAYS EN DÉVELOPPEMENT PARTAGEANT LES MÊMES IDÉES (LMDC), le GROUPE ARABE et l'ÉGYPTE ont souligné l'importance du NOCQ, citant sa référence dans le BM.

Au sujet des modalités, les PHILIPPINES, la NORVÈGE et de nombreux autres ont mis en garde contre la création d'un « mini-BM ». Le GIE a appelé à des options simplifiées que les ministres pourraient envisager. La NORVÈGE et le ROYAUME-UNI n'ont pas envisagé de dialogues de haut niveau, tandis que les LMDC et le ROYAUME-UNI n'ont pas vu la nécessité de contributions extensives.

Les co-facilitateurs réviseront leur note informelle.

**Sixième Dialogue ministériel de haut niveau sur le financement climatique :** Le Secrétaire exécutif, Simon Stiell, a ouvert cette réunion mandatée en soulignant la nécessité de fournir un financement accessible, prévisible et proportionnel aux défis auxquels sont confrontés les pays en développement. La session a été marquée par des déclarations de divers groupes et pays. Entre autres :

- L'AOSIS a souligné que les petits États insulaires en développement (PEID) et les PMA ont du mal à s'y retrouver dans l'architecture « opaque et alambiquée » du financement climatique, le manque de coordination entre les fonds créant des obstacles inutiles ;
- L'UE a souligné la nécessité d'élargir la base des contributeurs à tous les pays en mesure de le faire, y compris les économies émergentes, et de tirer parti de sources innovantes, en évoquant le Groupe de travail pour la mobilisation mondiale contre le changement climatique lancé dans le cadre du G20 ;
- La CHINE a souligné que les pays développés doivent continuer à remplir leurs obligations et à prendre l'initiative de mobiliser le financement climatique, le NCQG et le soutien volontaire fourni par la coopération Sud-Sud se renforçant mutuellement ;
- La SUÈDE a indiqué qu'elle était le plus grand donateur par habitant au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et au Fonds vert pour le climat (FVC) et a annoncé des engagements de 763 millions de collars pour la deuxième reconstitution du FVC et de 19 millions de dollars pour le Fonds pour les pertes et dommages ;

- La COLOMBIE a souligné que le manque de progrès en matière d'atténuation signifie qu'il faut investir davantage pour remédier aux pertes et dommages, et a souligné que le manque de marge de manœuvre budgétaire des pays en développement entrave une transition juste ;
- Les ÎLES SALOMON ont appelé à aborder la question des subventions aux combustibles fossiles dans le contexte du programme de travail sur l'atténuation et des discussions sur l'article 2.1c de l'Accord de Paris (alignement des flux financiers), soulignant que cela est essentiel pour maintenir l'objectif de 1,5°C en vie ;
- L'AILAC a déclaré que les discussions sur l'article 2.1c devraient promouvoir une réforme du système financier international pour garantir que les pays en développement ne soient pas contraints à une plus grande instabilité économique, et a souligné que les dispositions d'accès direct étaient essentielles pour surmonter les goulets d'étranglement dans l'accès au financement ;
- L'Allemagne a souligné la nécessité de signaler aux marchés financiers que « l'ère des combustibles fossiles est révolue », de renforcer la capacité de prêt des banques multilatérales de développement et de tirer parti de sources de financement innovantes, telles que les taxes qui garantissent que les pollueurs paient ;
- Les États-Unis ont souligné que l'objectif de 100 milliards de dollars ne s'appuyait pas sur l'ensemble des pays capables de contribuer et ont suggéré que le nouvel objectif puisse résoudre ce problème à travers une approche pragmatique qui ne repose pas sur des critères et qui soit conforme à l'article 9 de l'Accord de Paris (financement) ; et
- Le CANADA a souligné la nécessité d'une couche d'investissement mondial dans le NCQG pour accélérer les investissements respectueux du climat par tous les acteurs.

### Atténuation

**Programme de travail sur l'ambition et la mise en œuvre de l'atténuation (PTA) :** Lors de consultations non officielles dans le cadre des organes subsidiaires (SB), les co-moderatrices Ursula Fuentes (Allemagne) et Maesela John Kekana (Afrique du Sud) ont sollicité des avis sur une note informelle qu'elles ont élaborée sur la base de consultations bilatérales. Les LMDC, soutenus par le GROUPE AFRICAÏN et le GROUPE ARABE, ont salué les efforts déployés pour élaborer la note, mais se sont opposés à son utilisation comme base de discussion et ont suggéré d'autres expressions de points de vue sur les attentes vis-à-vis du projet de texte. Les co-moderatrices ont clarifié leur appel à des directives sur les attentes des parties en termes de structure et d'autres éléments à inclure.

Concernant la structure, les LMDC ont appelé à un texte qui fasse la distinction entre : les éléments sur lesquels une convergence peut être trouvée, tels que les directives sur les futurs dialogues mondiaux et réunions axés sur l'investissement, et les dispositions procédurales pour les futurs appels à des propositions d'une part et les questions de divergence, telles que les messages de haut niveau du GST, d'autre part. Le GROUPE ARABE a appelé à faire la distinction entre les éléments qui sont conformes aux décisions précédentes et les nouveaux éléments.

Au sujet de la substance, les LMDC et le GROUPE ARABE ont souligné, entre autres : le renforcement du caractère partisan du choix des sujets ; une représentation équilibrée des pays développés et des pays en développement, y compris dans les tribunes ; et l'abandon du recours aux groupes de discussion. Le GROUPE ARABE a également appelé à évaluer la fourniture de financements et de transferts de technologie par les pays développés. La RÉPUBLIQUE DE CORÉE s'est opposée à tout

retour en arrière par rapport aux décisions précédentes du PTA et a souligné que la prise en compte des éléments d'atténuation du résultat du BM n'empêche pas la prise en compte d'autres éléments lors des futurs dialogues.

Les consultations non officielles se sont poursuivies dans la soirée.

**Complément d'informations sur les caractéristiques des CDN :** Lors des consultations non officielles de la CMA, le co-moderateur Sin Liang Cheah (Singapour) a demandé un mandat pour produire une note informelle.

Le CHILI, appuyé par le GROUPE AFRICAÏN, la NORVÈGE, la FÉDÉRATION DE RUSSIE et l'INDE, a soutenu la suspension de cette question jusqu'en 2029, date à laquelle il y aura plus d'expérience avec les CDN et le deuxième BM aura pris fin. L'UE, le ROYAUME-UNI et l'Australie n'étaient pas de cet avis, soulignant la nécessité d'une directive à court terme. Le JAPON a suggéré que des directives seraient nécessaires d'ici 2028 avant les soumissions des CDN de 2030. Le GROUPE AFRICAÏN a préféré une option « sans texte » pour cet article de l'ordre du jour, le GRUPO SUR et le GROUPE ARABE rappelant que les CDN et les directives à ce sujet incluent l'adaptation, les pertes et dommages, les moyens de mise en œuvre, ainsi que l'atténuation.

Bien que tous aient reconnu qu'il existe des points de vue différents sur ce qui constitue une caractéristique des CDN et sur l'application des directives, pour les LMDC et le GROUPE ARABE, cela signifiait qu'il était prématuré de produire un texte. L'UE, la SUISSE, les ÉTATS-UNIS, l'Australie et le CANADA ont suggéré qu'une note informelle pourrait rendre compte les différents points de vue.

Les parties ne sont pas parvenues à s'entendre sur un mandat pour produire un texte.

**Émissions provenant des carburants utilisés pour l'aviation internationale et le transport maritime :** Au cours des consultations non officielles de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique, les co-moderateurs Jakob Wiesbauer-Lenz (UE) et Pacifica Achieng Ogola (Kenya) ont présenté le projet de conclusions du SBSTA. Les Parties n'ont pas réussi à s'entendre sur les paragraphes qui : reconnaissent la présence de représentants de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et de l'Organisation maritime internationale (OMI) à la session ; demandent à ces organismes d'évaluer les impacts de leurs objectifs proposés sur les pays en développement ; et font référence au principe de responsabilités communes mais différenciées. Les Parties ont convenu de conclusions de procédure indiquant que le SBSTA 61 a examiné cette question et que la SBSTA 62 poursuivra son examen.

**Questions relatives au Mécanisme pour un développement propre (MDP) :** Au cours des consultations non officielles menées dans le cadre du SBSTA, les co-moderateurs Karolina Anttonen (Finlande) et Alick Muvundika (Zambie) ont présenté un projet de conclusions du SBSTA et un projet de décision de la COP agissant comme Réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP). Ils ont sollicité des avis sur les délais de cessation des activités du MDP et le transfert de fonds du Fonds d'affectation spéciale du MDP au Fonds d'adaptation et ailleurs. Le Secrétariat a apporté des réponses aux demandes d'éclaircissement soulevées par les parties, mercredi, sur des questions telles que le solde projeté de fin d'année du Fonds d'affectation spéciale du MDP et le nombre d'activités du MDP soumises pour la transition vers le mécanisme de l'article 6.4.

La plupart des parties, y compris l'AOSIS, l'UE, l'AILAC et d'autres, ont soutenu la fixation de la date la plus proche possible pour la cessation des activités du MDP et ont suggéré de supprimer les références à « ou toute autre date ultérieure ». Les

LMDC, le GROUPE ARABE et le BRÉSIL ont préféré poursuivre l'examen de la question à la CMP 20. Le BRÉSIL a également appelé à la suppression du projet de décision de la CMP.

Différents points de vue ont été exprimés concernant la destination du transfert de fonds, la plupart des parties soutenant le transfert au Fonds d'adaptation, et plusieurs parties demandant, en outre, d'utiliser les fonds pour le renforcement des capacités et pour développer l'architecture de l'article 6.

Les co-modérateurs réviseront le projet de texte.

### Adaptation

**Rapport du Comité d'adaptation :** Les consultations non officielles des SB co-modérées par Geert Fremout (Belgique) ont une fois de plus été bloquées, les parties débattant de la question de la démarche à suivre. L'UE, le GIE, l'AILAC, l'AOSIS, l'AUSTRALIE, les ÉTATS-UNIS et le CANADA ont déploré que le projet de texte des co-modérateurs ait été distribué quelques minutes seulement avant la session, et ont demandé une brève suspension pour que les parties l'examinent avant de s'engager dans des discussions de fond sur ce sujet. Le GROUPE AFRICAÏN s'y est opposé, affirmant que les co-modérateurs n'avaient reçu aucun mandat pour produire un texte en premier lieu, et a exprimé sa déception qu'aucune consultation bilatérale n'ait été menée. Les désaccords ont persisté après que le service juridique du Secrétariat a précisé que les co-modérateurs peuvent produire un texte sous leur propre autorité, mais qu'il appartient aux pays de s'y engager ou non.

Les co-modérateurs consulteront les présidents des SB.

**Examen des progrès, de l'efficacité et des performances du Comité d'adaptation :** Lors des consultations non officielles des SB co-modérées par Lina Yassin (Soudan), les parties n'étaient pas du même avis sur la question de savoir si un document de séance soumis par le GROUPE AFRICAÏN, le GROUPE ARABE et les LMDC pouvait servir de base à un projet de texte. L'AUSTRALIE s'y est opposée, demandant un avis écrit du Secrétariat sur le statut juridique des documents de séance. Soutenant l'AUSTRALIE dans sa position procédurale, l'UE a également précisé qu'il n'appartient pas aux organes constitués de déterminer les modalités d'examen à suivre par la CMA.

Compte tenu du manque de temps pour poursuivre les discussions, les parties ont convenu d'adopter des conclusions de procédure rendant compte de l'état d'avancement des travaux et invitant les parties à soumettre des contributions en vue d'un examen plus approfondi de la question aux SB 62.

**Plans nationaux d'adaptation (PNA) :** Lors des consultations non officielles du SBI, le co-modérateur Antwi-Boasiako Amoah (Ghana) a noté que la dernière session s'était terminée dans une impasse, tandis que le président du SBI, Nabeel Munir, a exhorté les délégués à parvenir à un accord sur cet article crucial. Après une réunion, le G-77/CHINE a convenu de charger les co-modérateurs de produire un projet de décision basé sur la note informelle, demandant : des références explicites aux obligations des pays développés de fournir des moyens de mise en œuvre pour la formulation et la mise en application des PNA ; la reconnaissance du déficit important en matière de financement de l'adaptation ; et l'absence totale de référence au rôle du secteur privé en tant que pourvoyeur de financement de l'adaptation. Le JAPON et la NOUVELLE-ZÉLANDE, entre autres, ont déclaré que le projet de texte devrait non seulement refléter la note informelle, mais aussi les points de vue exprimés dans la salle. Ils ont également souligné que le financement de l'adaptation est déjà en cours de discussion dans le cadre d'autres points de l'ordre du jour et ne devrait pas être mentionné dans la décision du PAN.

Les co-modérateurs produiront un projet de texte.

### Pertes et dommages

**Rapport annuel conjoint du Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie pour les pertes et dommages liés aux impacts du changement climatique et du Réseau de Santiago :** Au cours des consultations non officielles des SB, le co-modérateur Farhan Akhtar (États-Unis) a présenté une note informelle qui reprend les suggestions des parties concernant les sujets potentiels à discuter, précisant qu'il ne s'agit pas d'un texte de négociation. Le G-77/CHINE, l'UE et les ÉTATS-UNIS ont soutenu l'idée de donner aux co-modérateurs le mandat d'élaborer un projet de texte sur des questions spécifiques, telles que la complémentarité entre les organismes traitant des pertes et dommages, l'accessibilité et la sensibilisation. Ils ont suggéré de discuter du reste des questions dans le cadre de consultations informelles-informelles. Les ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES DE JEUNES ont exhorté à améliorer l'inclusion des enfants et des jeunes experts et groupes dans les plateformes concernées, par exemple en fournissant des ressources et en s'engageant dans les plateformes de partage des connaissances.

Les discussions se poursuivront dans le cadre de consultations informelles-informelles.

### Questions diverses

**Programme stratégique de Poznan sur le transfert de technologie :** Lors des consultations non officielles du SBI, les co-facilitateurs Duduzile Nhlegentha-Masina (Eswatini) et Stig Svenningsen (Norvège) ont présenté une note informelle décrivant les options suivantes : conclure l'examen du programme stratégique ; envisager de le conclure une fois opérationnel le programme de mise en œuvre technologique ; ou demander au FEM d'élaborer une nouvelle phase du programme stratégique axée sur la mise en œuvre des résultats des évaluations des besoins technologiques.

Le G-77/CHINE s'est opposé à la conclusion du programme à ce stade, les PMA et le GROUPE AFRICAÏN exprimant leur préférence pour une nouvelle phase. Le BRÉSIL, le JAPON, l'AUSTRALIE et le CANADA ont mis en garde contre une éventuelle duplication des travaux. De nombreux pays développés ont souligné l'autorité décisionnelle du Conseil du FEM.

Les discussions se sont poursuivies lors de réunions informelles-informelles.

**Programme de travail pour une transition juste :** Dans un groupe de contact du SBI, le coprésident Kishan Kumarsingh (Trinité-et-Tobago) a invité les points de vue sur une note informelle. L'AUSTRALIE a souligné la nécessité d'intégrer de manière significative les références aux droits humains, y compris les droits des femmes et des filles. Le ROYAUME-UNI et les ÉTATS-UNIS ont l'un et l'autre souligné l'importance de refléter le lien entre une transition juste et l'objectif de 1,5 °C, et ont mis l'accent sur l'ambition en matière d'atténuation, notamment par la mise en œuvre du BM. Les ÉTATS-UNIS se sont opposés à un paragraphe préambulaire faisant référence à l'alinéa 154 de la décision 1/CMA.5 (BM 1) dans le contexte de la transition juste, qui concerne les mesures unilatérales restrictives pour le commerce. Au sujet des conclusions des dialogues tenus dans le cadre du programme de travail, le ROYAUME-UNI a suggéré de reconnaître :

- l'opportunité socio-économique de la transition vers l'abandon des combustibles fossiles ;
- l'importance de la sensibilisation et du renforcement des compétences et de la garantie d'emplois et de salaires décents ; et
- les droits du travail, y compris la négociation collective, et le rôle de la coopération entre les gouvernements, les entreprises et les syndicats pour assurer une transition juste.

Le G-77/CHINE a soulevé un point d'ordre, exigeant que le groupe de contact soit suspendu pour permettre au groupe de coordonner sa position.

**Éléments procéduraux et logistiques du processus global du BM :** Lors des consultations non officielles du SBSTA, co-moderées par Thureya Al Ali (EAU) et Patrick Spicer (Canada), les parties ont réagi à une note informelle simplifiée contenant une liste à puces d'éléments du texte de décision.

Concernant les questions transversales, GRUPO SUR, le GROUPE AFRICAÏN et les LMDC ont appelé à faire référence à la coopération internationale, GRUPO SUR et les LMDC demandant également l'inclusion des principes de la Convention.

Sur les domaines thématiques de l'évaluation technique, GRUPO SUR et GRENADE ont appelé à des références aux pertes et dommages, la GRENADE demandant également l'inclusion de la transition juste et de l'océan. Les LMDC et les ÉTATS-UNIS ont fait référence à la décision 19/CMA.1 (questions relatives au BM) comme définissant déjà les domaines. Le ROYAUME-UNI a mis en garde contre le fait de restreindre la réponse des futures BM aux questions émergentes.

En ce qui concerne le calendrier de l'évaluation technique, GRUPO SUR a souligné la nécessité d'un « débat politique approprié » et de permettre un chevauchement entre l'évaluation technique et l'examen politique de ce dernier. GRENADE a noté que les aspects pratiques de cette question devraient être examinés.

**Genre :** Au cours des consultations non officielles du SBI, les co-moderateurs Marc-André Lafrance (Canada) et Ruleta Thomas (Antigua-et-Barbuda) ont présenté un nouveau projet de texte et ont identifié des paragraphes spécifiques du projet, relatifs au financement, à la langue et à la terminologie, sur lesquels les parties devraient se consulter davantage.

Dans l'après-midi, les parties se sont concentrées sur les paragraphes d'un projet de texte sur lesquels un consensus semblait plus probable. Prenant note du rapport sur la composition par genre ([FCCC/CP/2024/4](#)), l'ÉGYPTE a appelé à la suppression de la référence à l'absence persistante de progrès, ce à quoi le GIE, l'UE et l'AOSIS se sont opposés. Dans le préambule, l'ÉGYPTE et l'INDONÉSIE ont demandé de placer entre crochets les références à la « diversité des genres » et de remplacer les références à « peuples autochtones » par « communautés autochtones ».

**Recherche et observation systématique :** Lors des consultations non officielles du SBSTA, co-moderées par Patricia Nyinguro (Kenya) et Frank McGovern (Irlande), les parties ont examiné une itération du projet de texte paragraphe par paragraphe.

Les LMDC se sont opposés à la formulation sur l'importance des données d'observation pour les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), en vue de fournir les meilleures données scientifiques disponibles, notant que le GIEC n'est pas le seul bénéficiaire de ces données et n'est pas la seule source des meilleures données scientifiques disponibles. Un compromis a été trouvé en ajoutant « y compris » avant « aux travaux du GIEC » et en supprimant la référence aux meilleures données scientifiques disponibles.

Les parties ont de nouveau débattu d'une référence à l'année 2024, qui serait en passe de devenir l'année la plus chaude jamais enregistrée et qui refléterait la tendance au réchauffement à long terme causée par les émissions anthropiques de gaz à effet de serre historiques et actuelles. Les LMDC ont souligné l'importance de bien saisir les résultats scientifiques et d'empêcher les interprétations « alarmistes » du public. Le groupe a notamment appelé à faire référence aux « émissions cumulées de l'époque préindustrielle jusqu'à aujourd'hui » comme cause du réchauffement à long terme.

**Questions relatives à l'Action pour l'autonomisation climatique (AAC) :** Les consultations non officielles du SBI ont été co-moderées par Nathalie Flores González (République dominicaine) et Arne Riedel (Allemagne). Les Parties ont rendu compte des consultations non officielles tenues la veille au soir et qui ont abouti à un accord sur plusieurs paragraphes. WOMEN AND GENDER a félicité les parties pour « la bonne ambiance dans la salle » et pour avoir permis aux observateurs d'assister aux consultations non officielles, plaidant pour l'extension de cette pratique à l'ensemble du processus de la CCNUCC.

S'appuyant sur les discussions non officielles, les Parties ont convenu de sept paragraphes portant, entre autres, sur les réunions<sup>0</sup>, les soumissions et les rapports passés et futurs, sur l'autonomisation de tous les membres de la société pour qu'ils s'engagent dans l'action climatique et sur l'intégration des éléments de l'AAC dans l'élaboration des politiques.

En ce qui concerne les propositions pour l'examen à mi-parcours du programme de travail de l'ACE, les parties ont proposé trois options de texte, mettant l'accent sur différents aspects de la mise en œuvre de l'ACE et du soutien connexe, notamment les défis, les lacunes, les améliorations et d'autres informations jugées nécessaires. Ce paragraphe et les trois paragraphes restants seront examinés plus en détail lors de consultations informelles-informelles.

**Questions administratives, financières et institutionnelles :** Lors des consultations non officielles du SBI, co-moderées par Lenneke Ijzendoorn (Pays-Bas), les parties ont convenu d'un projet de décision de la COP et d'un projet de décision de la CMP. En réponse à la recommandation du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU, le Secrétariat a souligné que les chefs de délégation étaient invités en personne à une réunion d'information sur le budget proposé pour le prochain exercice biennal, qui se tiendrait au cours de la deuxième semaine.

### *Dans les couloirs*

Jeudi était une journée de regroupements, sans câlins. Les négociations ont été difficiles presque partout, avec de nombreuses suspensions pour permettre la coordination. Le débat sur le nouvel objectif de financement s'est transformé en réunions informelles-informelles et en consultations de groupe, certains négociateurs suggérant qu'ils ne « sortiraient » probablement pas de ces cadres avant la deuxième semaine. Un observateur a salué cette décision, car, comme il l'a dit, « les pays développés sont heureux de parler des droits humains, mais pas du quantum, devant nous – en supposant qu'ils le feront du tout ».

Les impasses ont également affecté les négociations sur l'adaptation, dans lesquelles les parties ont dû demander à plusieurs reprises au Secrétariat des avis juridiques sur les procédures de travail. Un plaidoyer passionné du président du SBI, Nabeel Munir, a semblé avoir eu l'effet escompté. Les pays ont finalement accepté d'examiner un nouveau texte sur les plans nationaux d'adaptation qui serait rédigé par les co-moderateurs – bien que les points de vue sur ce que ce texte devrait exactement inclure soient toujours diamétralement opposés.

Alors que beaucoup ont répété que le dialogue sur le BM ne devrait pas être « un bilan d'un bilan entre deux bilans », certains souhaitaient une série d'événements allégés et d'autres préféraient réduire la portée du dialogue. Sans doute à cause de ces impasses, des rumeurs encourageant une décision de couverture ont commencé à circuler dans la salle. Les décisions de couverture sont des champs ouverts, non limités par des mandats et « un endroit tentant » pour replanter des plants qui ont semblé rabougris et espérant une croissance.